

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 18 JUIN 2020

COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 18 juin 2020 à 19 h en session ordinaire, à la salle polyvalente de l'espace Jean-Loup Chrétien, en raison de la crise sanitaire et après information à Monsieur le Préfet.

Mme le Maire a rendu compte des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal.

1) **Commissions municipales : création des commissions, fixation du nombre de membres, désignation des membres**

Compte tenu des délégations de fonction qui ont été confiées par Madame le Maire aux Adjoints, le Conseil Municipal à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0), décide :

- de créer huit commissions dont les appellations seront les suivantes :
Commission des finances, des ressources humaines et de la sécurité,
Commission des travaux, de la voirie, du cadre de vie et du développement durable,
Commission des affaires culturelles, de la communication et du tourisme,
Commission des sports et de la vie associative,
Commission des affaires scolaires et périscolaires,
Commission de l'action sociale, de l'emploi, des séniors et des solidarités,
Commission de l'urbanisme et du développement économique,
Commission de la jeunesse et des relations internationales.
- de fixer leur composition de la façon suivante :
10 membres dans chaque commission (non compris le Maire, Président de droit), dont 9 membres de la liste « Servir Montville » et 1 membre de la liste « Ensemble pour Montville ».
- de faire application des dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales qui permet au Conseil Municipal de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.
- de désigner dans chaque commission, les élus suivants :

Commission des finances, des ressources humaines et de la sécurité

Présidente : Mme Anne-Sophie CLABAUT

Membres : M. Patrice BONHOMME, Mme Christèle AUTIN, M. Romain TAILLEUR, Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Philippe MARMORAT, Mme Myriam TRAVERS, M. Stéphane GIORDANO, Mme Fabienne MARTIN DIT LATOUR, M. Olivier FOURNIER, M. Chakil MAHTER.

Commission des travaux, de la voirie, du cadre de vie et du développement durable

Présidente : Mme Anne-Sophie CLABAUT

Membres : M. Patrice BONHOMME, M. Romain TAILLEUR, Mme Marie-France LAIR, M. André GOHON, M. Georges COVELLO, M. Olivier FOURNIER, M. Christophe DELMAS, Mme Gaëlle FLIPO, Mme Abigaëlle VEURE, Mme Nadège HORLAVILLE.

Commission des affaires culturelles, de la communication et du tourisme

Présidente : Mme Anne-Sophie CLABAUT

Membres : Mme Christèle AUTIN, Mme Myriam TRAVERS, Mme Marie-France LAIR, M. André GOHON, Mme Nadine LECOUTEY-VIEL, Mme Isabelle POCHON, M. Jean-Philippe MELLIN, Mme Christelle MONJEOT, Mme Abigaëlle VEURE, Mme Valérie BINDÉ.

Commission des sports et de la vie associative

Présidente : Mme Anne-Sophie CLABAUT

Membres : M. Romain TAILLEUR, M. Stéphane GIORDANO, M. André GOHON, M. Georges COVELLO, Mme Isabelle POCHON, M. Jean-Philippe MELLIN, Mme Christelle MONJEOT, Mme Aurélie GRAVELLE, M. Alexis SAINT-AUBIN, Mme Nadège HORLAVILLE.

Commission des affaires scolaires et périscolaires

Présidente : Mme Anne-Sophie CLABAUT

Membres : Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Philippe MARMORAT, Mme Marie-France LAIR, Mme Nadine LECOUTEY-VIEL, Mme Isabelle POCHON, M. Jean-Philippe MELLIN, Mme Aurélie GRAVELLE, M. Alexis SAINT-AUBIN, Mme Abigaëlle VEURE, Mme Valérie BINDÉ.

Commission de l'action sociale, de l'emploi, des seniors et des solidarités

Présidente : Mme Anne-Sophie CLABAUT

Membres : M. Philippe MARMORAT, Mme Christèle AUTIN, Mme Marie-France LAIR, Mme Nadine LECOUTEY-VIEL, Mme Fabienne MARTIN DIT LATOUR, M. Georges COVELLO, Mme Isabelle POCHON, Mme Christelle MONJEOT, M. Ludovic ROSSEEL, M. Thierry LANGLOIS.

Commission de l'urbanisme, du développement économique

Présidente : Mme Anne-Sophie CLABAUT

Membres : Mme Myriam TRAVERS, M. Patrice BONHOMME, M. André GOHON, M. Georges COVELLO, M. Olivier FOURNIER, Mme Christelle MONJEOT, M. Ludovic ROSSEEL, M. Christophe DELMAS, Mme Gaëlle FLIPO, M. Chakil MAHTER.

Commission de la jeunesse et des relations internationales

Présidente : Mme Anne-Sophie CLABAUT

Membres : M. Stéphane GIORDANO, Mme Stéphanie DUCHESNE, Mme Fabienne MARTIN DIT LATOUR, M. Jean-Philippe MELLIN, M. Ludovic ROSSEEL, Mme Aurélie GRAVELLE, M. Alexis SAINT-AUBIN, M. Christophe DELMAS, Mme Gaëlle FLIPO, M. Thierry LANGLOIS.

2) Renouvellement de la Commission communale des impôts directs

Il est proposé au Conseil Municipal, dans le cadre du renouvellement de la Commission communale des impôts directs, de dresser une liste de 32 noms (16 titulaires et 16 suppléants), conformément à l'article 1650 du Code des Impôts.

Commissaires Titulaires

Mme Anne-Sophie CLABAUT
M. Patrice BONHOMME
Mme Christèle AUTIN
M. Romain TAILLEUR
Mme Stéphanie DUCHESNE
M. Philippe MARMORAT
Mme Myriam TRAVERS
M. Jean-Philippe MELLIN
M. Gérard GUILLAUMAT
M. Gilbert MABIRE
M. Francis ROSSEEL
Mme Dolorès PORET
M. Jacques CHOMBART
Mme Sylvie HAVEL
M. Jean-Marie BLOQUEL
M. Thierry LANGLOIS

Commissaires Suppléants

M. Stéphane GIORDANO
M. Olivier FOURNIER
Mme Fabienne MARTIN DIT LATOUR
Mme Christelle MONJEOT
M. André GOHON
Mme Isabelle POCHON
Mme Nadine LECOUTEY-VIEL
Mme Abigaëlle VEURE
Mme Marie-France LAIR
Mme Aurélie GRAVELLE
M. Alexis SAINT-AUBIN
Mme Gaëlle FLIPO
M. Ludovic ROSSEEL
M. Christophe DELMAS
M. Georges COVELLO
Mme Nadège HORLAVILLE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0) approuve la liste des 32 noms telle qu'établie ci-dessus.

3) Commission d'appel d'offres – Election des membres

Après appel de candidatures afin de procéder à l'élection de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, ont été élus membres de la Commission d'appel d'offres, les conseillers municipaux suivants :

Membres titulaires : Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Olivier FOURNIER, Mme Christelle MONJEOT, Mme Isabelle POCHON, M. Thierry LANGLOIS.

Membres suppléants : Mme Myriam TRAVERS, M. Stéphane GIORDANO, Mme Fabienne MARTIN DIT LATOUR, M. Alexis SAINT-AUBIN, M. Chakil MAHTER.

4) Délibération instituant une commission MAPA (marchés à procédure adaptée)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0) :

- décide la création d'une Commission MAPA (marchés à procédure adaptée) afin d'assister le Maire dans l'analyse des candidatures et l'examen des offres pour tous les marchés publics de travaux, fournitures et services (y compris ceux mentionnés à l'article R.2123-1 du Code de la commande publique) d'un montant estimatif compris entre 200 000 € HT et inférieur aux seuils européens, passés en procédure adaptée,
- précise que la commission sera présidée par le Maire ou son représentant et sera composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants qui sont ceux de la Commission d'appel d'offres, à savoir :

Membres titulaires : Mme Stéphanie DUCHESNE, M. Olivier FOURNIER, Mme Christelle MONJEOT, Mme Isabelle POCHON, M. Thierry LANGLOIS.

Membres suppléants : Mme Myriam TRAVERS, M. Stéphane GIORDANO, Mme Fabienne MARTIN DIT LATOUR, M. Alexis SAINT-AUBIN, M. Chakil MAHTER.

5) Commission de délégation de service public – Election des membres

Après appel de candidatures afin de procéder à l'élection de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, ont été élus membres de la Commission de délégation de service public, les conseillers municipaux suivants :

Membres titulaires : M. Patrice BONHOMME, Mme Christelle MONJEOT, M. Ludovic ROSSEEL, M. Georges COVELLO, M. Thierry LANGLOIS.

Membres suppléants : M. Stéphane GIORDANO, M. Olivier FOURNIER, M. Jean-Philippe MELLIN, M. Christophe DELMAS, Mme Valérie BINDÉ.

6) Fixation du nombre des membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0) décide de fixer à 16 le nombre de membres qui formeront le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, non compris le Maire qui est Président de droit, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par Madame le Maire.

7) Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Après appel de candidatures afin de procéder à l'élection de 8 membres, ont été élus pour siéger au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, les conseillers municipaux suivants :

- M. Philippe MARMORAT
- Mme Fabienne MARTIN DIT LATOUR
- Mme Christelle MONJEOT
- Mme Nadine LECOUTEY-VIEL
- Mme Abigaëlle VEURE
- Mme Marie-France LAIR
- M. Ludovic ROSSEEL
- M. Thierry LANGLOIS

8) Désignation des membres de droit du Comité de jumelage Montville – Haiger

Après appel de candidatures afin de procéder à l'élection de 8 membres, ont été élus pour siéger au Comité de jumelage Montville-Haiger, les conseillers municipaux suivants :

- M. Romain TAILLEUR
- M. Philippe MARMORAT
- M. Stéphane GIORDANO
- M. Jean-Philippe MELLIN
- Mme Isabelle POCHON
- Mme Marie-France LAIR
- M. Alexis SAINT-AUBIN
- Mme Valérie BINDÉ

9) Désignation des membres de droit du Comité de jumelage Montville – Santa-Eulàlia-de-Ronçana

Après appel de candidatures afin de procéder à l'élection de 8 membres, ont été élus pour siéger au Comité de jumelage Montville- Santa-Eulàlia de Ronçana les conseillers municipaux suivants :

- M. Romain TAILLEUR
- M. Philippe MARMORAT
- M. Stéphane GIORDANO
- M. Jean-Philippe MELLIN
- Mme Isabelle POCHON
- Mme Marie-France LAIR
- M. Alexis SAINT-AUBIN
- M. Thierry LANGLOIS

10) Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement (SIAEPA de la Région de Montville) – Désignation des représentants du Conseil Municipal auprès du Comité syndical
Après avoir procédé au vote, ont été élus pour siéger au Comité syndical du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement (SIAEPA) de la Région de Montville, les conseillers municipaux suivants :

Délégués titulaires :

- M. Patrice BONHOMME
- M. Christophe DELMAS

Délégués suppléants :

- Mme Gaëlle FLIPO
- M. Ludovic ROSSEEL

par 23 voix pour et 4 abstentions.

11) Syndicat départemental d'énergie (SDE 76) – Désignation des représentants du Conseil Municipal auprès du Comité syndical
Après avoir procédé au vote, ont été élus pour siéger au Comité syndical du Syndicat départemental d'énergie (SDE 76) les conseillers municipaux suivants :

Délégué titulaire :

- M. Patrice BONHOMME

Délégué suppléant :

- M. Romain TAILLEUR

par 23 voix pour et 4 abstentions.

12) Syndicat interdépartemental de l'eau Seine-Aval (SIDESA) – Désignation des représentants du Conseil Municipal auprès du Comité syndical
Après avoir procédé au vote, ont été élus pour siéger au Comité syndical du Syndicat Interdépartemental de l'Eau Seine Aval (SIDESA), les conseillers municipaux suivants :

Délégué titulaire :

- Mme Gaëlle FLIPO

Délégué suppléant :

- M. Christophe DELMAS

par 23 voix pour et 4 abstentions.

- 13) Désignation d'un conseiller municipal pour siéger au Conseil d'administration du Trait d'Union du Cailly
Après avoir procédé au vote, a été élue pour siéger au Conseil d'administration du Trait d'Union du Cailly :
- Mme Fabienne MARTIN DIT LATOUR
- par 23 voix pour et 4 abstentions.
- 14) Conseils d'écoles – Désignation d'un conseiller municipal
Après avoir procédé au vote, a été élue pour siéger aux conseils d'écoles des 4 écoles de la Ville de Montville :
- Mme Nadine LECOUTEY-VIEL
- par 23 voix pour et 4 abstentions.
- 15) Conseil d'administration du Collège Eugène-Noël – Désignation des représentants du Conseil Municipal
Après avoir procédé au vote, ont été élus pour siéger au Conseil d'administration du Collège Eugène-Noël :
- 1 représentant titulaire :
 - Mme Anne-Sophie CLABAUT
 - 1 représentant suppléant :
 - Mme Stéphanie DUCHESNE
- par 23 voix pour et 4 abstentions.
- 16) Désignation du délégué de la Commune de Montville au Comité national d'action sociale (CNAS)
Après avoir procédé au vote, a été élue pour représenter le Conseil Municipal au sein des instances du Comité national d'action sociale :
- Mme Abigaëlle VEURE
- par 23 voix pour et 4 abstentions.
- 17) Désignation d'un élu référent forêt-bois au sein du Conseil Municipal
Après avoir procédé au vote, a été élu comme référent forêt-bois :
- M. Romain TAILLEUR
- par 23 voix pour et 4 abstentions.
- 18) Débat d'orientations budgétaires 2020
Le Conseil Municipal a reconnu à l'unanimité la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020 et en a pris acte.
- Ce Débat d'orientations budgétaires fera l'objet d'une communication sur le site internet de la commune dans le délai de 30 jours suivant son adoption.

19) Admission en non-valeur de créances communales irrécouvrables

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0) :

- prononce les admissions en non-valeur de créances municipales à la suite du caractère infructueux de l'intégralité des diligences accomplies par Monsieur le Trésorier municipal,
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits aux articles 6541 et 6542 au Budget Ville 2020.

20) Marché hebdomadaire – Exonération des droits de place

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0) :

- décide d'exonérer les commerçants ambulants du marché hebdomadaire des droits de place et des frais d'électricité, à compter du 16 mai 2020 date de réouverture du marché et jusqu'au 31 décembre 2020.

21) Modification des tarifs des cours de danse

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0)

a approuvé les tarifs des cours de danse pour la saison 2020/2021 pour les réinscriptions en appliquant un abattement prenant en compte les cours payés au titre de la saison 2019/2020 qui n'ont pu se tenir en présentiel au 3^{ème} trimestre de la saison 2019-2020.

22) Convention d'intervention de l'Établissement public foncier de Normandie sur les sites « Legrand et Badin » - Avenant n° 1 à la convention du 26 septembre 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0) :

- approuve les termes de l'avenant n° 1 à la convention du 26 septembre 2018 entre la Commune et l'EPF qui prévoit une enveloppe complémentaire de travaux de 200 000,00 € HT,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant précité,
- dit que les crédits et dépenses seront prévus au budget 2020 de la commune,
- observe que Madame le Maire, dans le cadre de ses délégations et notamment celle de « *demander à tout organisme financeur, l'attribution de tout type de subventions auxquelles la commune pourrait prétendre, quel que soit son montant et dans la limite de projets ou de travaux d'un million d'euros hors taxe inscrits au budget* » pourra solliciter des aides auprès d'éventuels partenaires,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à prendre toute décision qui serait la suite ou la conséquence de la présente délibération.

23) Opération de déploiement de la fibre optique menée par le Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique – Implantation d'ouvrages sur le domaine communal – Approbation de la convention d'occupation temporaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0) :

- approuve la pose des ouvrages nécessaires au déploiement de la fibre optique sur les espaces communaux suivants :
 - aux abords du Domaine des Lys (rond-point de la RD 47) – Parcelle non cadastrée,

- aux abords du carrefour de la RD 155 et de la rue de Bois-le-Vicomte – Parcelle non cadastrée,
 - aux abords de la Poste – Parcelle AC 104,
 - aux abords du carrefour de la RD 44 et de la rue Legrelle – Parcelle AB 705.
- approuve le projet de convention d'occupation temporaire,
 - confirme la mise à disposition des espaces concernés à titre gratuit,
 - autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention et ses annexes entre la commune et le Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,
 - autorise Madame le Maire ou son représentant à prendre toute décision qui serait la suite ou la conséquence de la présente délibération.

24) ENEDIS – Domaine des Vaux Féret – Extension du réseau – Passage de câbles dans le domaine communal – Conventions de servitudes

Dans le cadre des opérations d'extension du réseau basse tension nécessaire à l'alimentation du lotissement « le Domaine des vaux-féret », ENEDIS doit procéder à la pose d'un câble électrique souterrain dans le sous-sol des parcelles communales reprises au cadastre de la section E sous les n° 487 et 488.

La création des ouvrages électriques sur le domaine communal nécessite la constitution à titre gracieux d'une servitude au profit d'ENEDIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0) :

- approuve les conventions de servitudes,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer ces conventions de servitudes avec ENEDIS,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à prendre toute décision qui serait la suite ou la conséquence de la présente délibération.

25) Programme de voirie 2020 – Attribution de fonds de concours à la Communauté de communes Inter Caux Vexin

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0) :

- décide d'attribuer des fonds de concours à la Communauté de communes Inter Caux Vexin en vue de participer au financement du programme de voirie de 2020, à hauteur de 25 % du montant des dépenses HT, en fonctionnement et en investissement, soit les montants estimatifs suivants :
 - 500 € en fonctionnement pour le sentier aux Anglais,
 - 600 € en investissement pour la sente du Bois-le-Vicomte,
 - 2 800 € en investissement pour la rue Henri-Lancien,
 - 5 300 € en investissement pour le lotissement Le Vallon,
 - 2 000 € en investissement pour le lotissement Les Saules.
- dit que les crédits seront inscrits au Budget Ville 2020 en section de fonctionnement sur le compte 6573 « subventions de fonctionnement aux organismes publics » et en section d'investissement sur le compte 2041512 « subventions d'équipements aux organismes publics »,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à prendre toute décision qui serait la suite ou la conséquence de la présente délibération.

26) Musée des Sapeurs-Pompiers – Mise en vente d'un livre à la boutique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0) :

- autorise la mise en vente d'un livre intitulé « 18-19 mai : dramatique incendie à Petit-Quevilly, quatre sapeurs-pompiers rouennais morts au feu lors de l'incendie de l'usine Lille et Bonnières » écrit par Alain ALEXANDRE et Philippe RUC, édité par Wozz Editions, au sein de la boutique du Musée des Sapeurs-Pompiers de France au tarif de 10,00 € TTC,
- dit que ce tarif lié à la boutique du Musée sera encaissé dans le cadre de la régie de recettes municipale du Musée des Sapeurs-Pompiers de France.

27) Modification du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (pour : 27, contre : 0, abstention : 0), approuve la modification du tableau des effectifs, afin de tenir compte des besoins de la collectivité et de permettre les évolutions de carrière des agents :

CATÉGORIE	FILIÈRE	GRADE	SUPPRESSION	CRÉATION
C	Technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe		1
C	Administrative	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1	
C	Administrative	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe		1
B	Technique	Technicien principal 2 ^{ème} classe		1
B	Administrative	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe		1
B	Culturelle	Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe à temps non complet (15.5/20)	1	

- dit que les modifications prendront effet au 1^{er} juillet 2020,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à prendre toute décision qui serait la suite ou la conséquence de la présente délibération.